Bulletin Officiel des Finances Publiques-Archives-Impôts

Table de concordance Série 8 Fiscalité immobilière

Sélectionner l'ancienne documentation pour laquelle la concordance avec bofip.impots.gouv.fr est recherchée.

Documentation de base (DB)

Bulletin officiel des impôts (BOI)

Accéder aux autres séries.

Documentation de base (DB)

Référence de la documentation de base (DB)	Libellé du document	Concordance dans le BOFiP-Impôts
8 A	Division A Taxe sur la valeur ajoutée	BOI-TVA-SECT
8 A 1	titre premier opérations concourant à la production ou à la livraison d'immeubles	BOI-TVA-IMM
8 A 11	chapitre premier champ d'application	BOI-TVA-IMM-10-10
8 A 111	section 1 règles générales	Non repris
8 A 112	section 2 territorialité	BOI-TVA-IMM-10-10-30
8 A 113	section 3 opérations imposables	Non repris
8 A 1131	sous-section 1 mutations	Non repris
8 A 1132	sous-section 2 livraisons à soi-même d'immeubles	Non repris
8 A 1132	sous-section 2 livraisons à soi-même d'immeubles	Non repris
8 A 114	section 4 opérations exclues du champ d'application de l'article 257-7° du cgi : acquisition de terrains par des personnes physiques en vue de la construction d'immeubles affectés à un usage d'habitation	Non repris
8 A 1141	sous-section 1 dispositif permanent	Non repris
8 A 1142	sous-section 2 régime spécifique prévu pour les collectivités territoriales et leurs groupements	Non repris
8 A 1143	sous-section 3 dispositions transitoires	Non repris
8 A 1151	sous-section 1 mutations	Non repris
8 A 1152	sous-section 2 livraisons à soi-même	Non repris
8 A 12	chapitre 2 assiette, fait générateur et exigibilité	BOI-TVA-IMM-10-20
8 A 121	section 1 assiette	BOI-TVA-IMM-10-20-10
8 A 1211	sous-section 1 mutations	Non repris
8 A 1212	sous-section 2 livraisons à soi-même	Non repris
8 A 122	section 2 fait générateur et exigibilité	BOI-TVA-IMM-10-20-20
8 A 13	chapitre 3 taux	BOI-TVA-IMM-10-20-20
8 A 131	section 1 taux normal	Non repris
8 A 132	section 2 taux réduit	Non repris
8 A 1321	sous-section 1 ventes et apports en société de terrains à bâtir destinés à la construction de logements locatifs sociaux	Non repris
8 A 1322	sous-section 2 livraison à soi-même de logements locatifs sociaux et de logements-foyers	Non repris
8 A 1323	sous-section 3 vente de logements locatifs sociaux	Non repris
8 A 133	section 3 taux particuliers	Non repris
8 A 14	chapitre 4 déductions	BOI-TVA-IMM-10-30
8 A 141	section 1 conditions d'exercice du droit à déduction	Non repris
8 A 142	section 2 modalités d'exercice du droit à déduction	Non repris
8 A 143	section 3 remboursement de crédits non imputables	Non repris
8 A 144	section 4 régularisations	Non repris

Exporté le : 02/04/2024

8 A 145	section 5 secteurs distincts d'activité	BOI-TVA-IMM-10-10-10-30
8 A 146	section 6 exemples et cas particuliers	Non repris
8 A 15	chapitre 5 déclaration et paiement de l'impôt	Non repris
8 A 151	section 1 redevables de l'impôt	BOI-TVA-IMM-10-20-30
8 A 152	section 2 répartition des redevables en deux catégories	Non repris
8 A 153	section 3 lieu d'imposition	BOI-TVA-IMM-10-20-30
8 A 1531	sous-section 1 lieu d'imposition des redevables acquittant la tva sur relevés n° 3310 ca 3	BOI-TVA-IMM-10-20-30
8 A 1532	sous-section 2 lieu d'imposition des redevables n'acquittant pas la tva sur relevés n° 3310 ca 3	BOI-TVA-IMM-10-20-30
8 A 154	section 4 détermination du service compétent	BOI-TVA-IMM-10-20-30
8 A 1541	sous-section 1 réception des déclarations et recouvrement des droits	Non repris
8 A 1542	sous-section 2 contrôle des déclarations	BOI-TVA-IMM-10-20-30
8 A 155	section 5 déclaration des opérations réalisées	Non repris
8 A 1551	sous-section 1 déclarations souscrites par les redevables placés sous le régime des relevés n° 3310 ca 3	Non repris
8 A 1552	sous-section 2 déclarations souscrites par les redevables non placés sous le régime des relevés n° 3310 ca 3	Non repris
8 A 1553	sous-section 3 dispositions communes à l'ensemble des déclarations	Non repris
8 A 156	section 6 paiement de l'impôt	Non repris
8 A 1561	sous-section 1 prorogation du délai de paiement de l'impôt	Non repris
8 A 1562	sous-section 2 réduction du délai de paiement de l'impôt	Non repris
8 A 16	chapitre 6 taxe de publicité foncière et droits d'enregistrement	Non repris
8 A 161	section 1 règles générales	Non repris
8 A 162	section 2 terrains à bâtir	Non repris
8 A 1621	sous-section 1 conditions de l'exonération	Non repris
8 A 1622	sous-section 2 prorogation du délai accordé pour construire	Non repris
8 A 1623	sous-section 3 défaut d'exécution de l'engagement de construire	Non repris
8 A 1624	sous-section 4 mutations successives d'un même terrain à bâtir soumis au régime de la tva	Non repris
8 A 17	chapitre 7 opérations particulières	Non repris
8 A 171	section 1 opérations réalisées par les marchands de biens et les lotisseurs	Non repris
8 A 172	section 2 opérations d'aménagement de zones	Non repris
8 A 1721	sous-section 1 modalités d'imposition	Non repris
8 A 1722	sous-section 2 régime des déductions	Non repris
8 A 173	section 3 opérations de rénovation urbaine. cessions de créances sur l'organisme de rénovation. attribution de terrains à bâtir	Non repris
8 A 174	section 4 bail à construction	Non repris
8 A 1741	sous-section 1 bail à construction proprement dit	Non repris
8 A 1742	sous-section 2 mutations ayant pour objet les droits du bailleur ou du preneur	Non repris
8 A 1743	sous-section 3 cession du terrain au preneur	Non repris
8 A 175	section 5 opérations d'urbanisation	Non repris
8 A 2	titre 2 livraisons à soi-même (lasm) de travaux portant sur des logements locatifs sociaux	BOI-TVA-IMM-10-10-20
8 A 21	chapitre premier champ d'application de la livraison à soi-même	BOI-TVA-IMM-10-10-20
8 A 211	section 1 personnes concernées	BOI-TVA-IMM-10-10-20
8 A 212	section 2 immeubles concernés	BOI-TVA-IMM-10-10-20
8 A 213	section 3 nature des travaux	Non repris
8 A 2131	sous-section 1 travaux éligibles au bénéfice de la mesure	Non repris
8 A 2132	sous-section 2 travaux exclus du bénéfice de la mesure	Non repris
8 A 22	chapitre 2 déroulement des opérations	Non repris

8 A 221	section 1 l'ouverture du chantier	Non repris
8 A 222	section 2 la réalisation des travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement ou d'entretien	Non repris
8 A 223	section 3 achèvement des travaux et taxation de la lasm	Non repris
8 A 2231	sous-section 1 achèvement des travaux	Non repris
8 A 2232	sous-section 2 imposition de la livraison à soi-même	Non repris
8 A 23	chapitre 3 dispositions applicables dans les départements de la corse et dans les départements d'outre-mer	Non repris
8 A 24	chapitre 4 changement d'affectation des immeubles	Non repris
8 A 25	chapitre 5 droit à déduction	Non repris
8 A 251	section 1 principes	Non repris
8 A 252	section 2 constitution d'un secteur distinct d'activité	Non repris
8 A 253	section 3 cas particulier des travaux d'amélioration, transformation ou aménagement réalisés, dans un même immeuble, sur des locaux affectés au logement social locatif et sur des locaux affectés à un autre usage	Non repris
8 A 3	titre 3 livraison à soi-même (lasm) d'ouvrages de circulation routière à péages	Non repris
8 A 4	titre 4 opérations réalisées par les marchands de biens et les lotisseurs	Non repris
8 A 41	chapitre premier champ d'application	Non repris
8 A 411	section 1 opérations imposables	Non repris
8 A 4111	sous-section 1 opérations réalisées par les marchands de biens et assimilés	Non repris
8 A 4112	sous-section 2 lotisseurs	Non repris
8 A 412	section 2 biens entrant dans le champ d'application de l'impôt	Non repris
8 A 413	section 3 territorialité	Non repris
8 A 414	section 4 exonérations	Non repris
8 A 42	chapitre 2 conditions de l'imposition	Non repris
8 A 421	section 1 assiette. fait générateur et exigibilité	Non repris
8 A 4211	sous-section 1 assiette	Non repris
8 A 4212	sous-section 2 fait générateur. exigibilité	Non repris
8 A 422	section 2 taux et déductions	Non repris
8 A 423	section 3 lieu d'imposition	Non repris
8 A 43	chapitre 3 obligations des redevables	Non repris
8 A 44	chapitre 4 régime spécial des achats effectués en vue de la revente	Non repris
8 A 441	section 1 biens susceptibles de bénéficier du régime spécial	Non repris
8 A 442	section 2 conditions d'application	Non repris
8 A 443	section 3 portée du régime spécial	Non repris
8 A 444	section 4 déchéance du régime de faveur	Non repris
8 A 45	chapitre 5 combinaison du régime spécial des marchands de biens et du régime de la tva	Non repris
8 D	Division D Profits réalisés par les marchands de biens, les intermédiaires pour le négoce des biens et les lotisseurs	BOI-BIC-CHAMP
8 D 1	titre premier profits réalisés par les marchands de biens et assimilés	BOI-BIC-CHAMP-20-10
8 D 11	chapitre premier champ d'application	BOI-BIC-CHAMP-20-10-10
8 D 111	section 1 opérations imposables	BOI-BIC-CHAMP-20-10-10
8 D 1112	sous-section 2 opérations d'achats et de ventes	BOI-BIC-CHAMP-20-10-10
8 D 1113	sous-section 3 nature des biens vendus	BOI-BIC-CHAMP-20-10-10
8 D 112	section 2 personnes imposables	BOI-BIC-CHAMP-20-10-30
8 D 12	chapitre 2 assiette	BOI-BIC-CHAMP-20-10-40
8 D 13	chapitre 3 modalités d'imposition	BOI-BIC-CHAMP-20-10-40
	anapia e a madantes a miposition	

	chapitro E prálàvoment applicable aux contribustico et accided	
8 D 15	chapitre 5 prélèvement applicable aux contribuables et sociétés n'ayant pas d'établissement en france	BOI-BIC-CHAMP-20-10-40
8 D 151	section 1 champ d'application	BOI-BIC-CHAMP-20-10-40
8 D 152	section 2 assiette - taux - recouvrement	BOI-BIC-CHAMP-20-10-40
8 D 153	section 3 liquidation - modalités d'imposition	BOI-BIC-CHAMP-20-10-40
8 D 154	section 4 imputation du prélèvement	BOI-BIC-CHAMP-20-10-40
8 D 2	titre 2 profits réalisés par les intermédiaires pour le négoce des biens	BOI-BIC-CHAMP-20-20
8 D 21	chapitre premier champ d'application	BOI-BIC-CHAMP-20-20-10
8 D 211	section 1 personnes imposables	BOI-BIC-CHAMP-20-20-10
8 D 212	section 2 opérations imposables	BOI-BIC-CHAMP-20-20-20
8 D 22	chapitre 2 assiette - fait générateur	BOI-BIC-CHAMP-20-20-30
8 D 23	chapitre 3 modalités d'imposition	BOI-BIC-CHAMP-20-20-30
8 D 3	titre 3 profits réalisés par les lotisseurs	BOI-BIC-CHAMP-20-30
8 D 31	chapitre premier champ d'application	BOI-BIC-CHAMP-20-30
8 D 311	section 1 opérations imposables	BOI-BIC-CHAMP-20-30-10
8 D 312	section 2 intention spéculative	BOI-BIC-CHAMP-20-30-20
8 D 313	section 3 territorialité	BOI-BIC-CHAMP-20-30-30
8 D 32	chapitre 2 assiette	BOI-BIC-CHAMP-20-30-40
8 D 33	chapitre 3 modalités d'imposition	BOI-BIC-CHAMP-20-30-40
8 D 34	chapitre 4 obligations des lotisseurs	BOI-BIC-CHAMP-20-30-40
8 E	Division E Profits de construction	BOI-BIC-CHAMP
8 E 1	titre premier historique	non repris
8 E 2	titre 2 profits de construction réalisés par les personnes physiques	BOI-BIC-CHAMP-20-40
8 E 21	chapitre 1 champ d'application du régime de droit commun des BIC	BOI-BIC-CHAMP-20-40-10
8 E 211	section 1 opérations imposables	BOI-BIC-CHAMP-20-40-10
8 E 212	section 2 nature des biens vendus	BOI-BIC-CHAMP-20-40-20
8 E 213	section 3 personnes imposables	BOI-BIC-CHAMP-20-40-30
8 E 22	chapitre 2 assiette	BOI-BIC-CHAMP-20-40-40
8 E 23	chapitre 3 modalités d'imposition	BOI-BIC-CHAMP-20-40-40
8 E 24	chapitre 4 obligations des contribuables	BOI-BIC-CHAMP-20-40-40
8 E 3	titre 3 profits de construction réalisés par les personnes morales	BOI-BIC-CHAMP-20-50
8 E 31	chapitre premier sociétés visees à l'article 8 du CGI n'ayant pas opté pour l'impôt sur les sociétés	BOI-BIC-CHAMP-20-50
8 E 32	chapitre 2 personnes morales relevant de l'impôt sur les sociétés	BOI-BIC-CHAMP-20-50
8 E 33	chapitre 3 sociétés civiles de construction-vente	BOI-BIC-CHAMP-70-20-100
8 E 331	section 1 conditions d'application des dispositions de l'article 239 ter du CGI	BOI-BIC-CHAMP-70-20-100-10
8 E 332	section 2 portée du régime de l'article 239 ter du CGI	BOI-BIC-CHAMP-70-20-100-20
8 E 333	section 3 obligations des sociétés civiles de construction-vente	BOI-BIC-CHAMP-70-20-100-30
8 E 34	chapitre 4 sociétés immobilières de coproprieté dotées de la transparence fiscale	BOI-BIC-CHAMP-20-50
8 H	Division H Sociétés immobilières de copropriété	BOI-BIC-CHAMP
8	Division I Sociétés immobilières d'investissement et de gestion	BOI-BIC-CHAMP BOI-IS-CHAMP-30-80
8 111	Section 1 Définition des sociétés immobilières d'investissement	BOI-IS-CHAMP-30-80-10
8 112	Section 2 Agrément des programmes de construction, des acquisitions d'immeubles construits et des apports reçus en nature	BOI-IS-CHAMP-30-80-10
8 121	Section 1 Constitution et fonctionnement des sociétés immobilières d'investissement	BOI-IS-CHAMP-30-80-20
8 122	Section 2 Situation des actionnaires	BOI-IS-CHAMP-30-80-20
8 21	Chapitre 1 Statut juridique des sociétés immobilières de gestion	BOI-IS-CHAMP-30-90

Chapitre 2 Statut fiscal des sociétés immobilières de gestion	BOI-IS-CHAMP-30-90
Division J Taxe locale d'équipement et taxe complémentaire perçue au profit de la région d'ile-de-france	
Division M Plus-values immobilières	BOI-RPPM-PVBMC
Division M Plus-values immobilières	BOI-RFPI-PVI
Division M Plus-values immobilières et plus values sur biens meubles - Aménagement du régime d'imposition (§ 141)	BOI-RFPI-PVI-20-10-20-20
Division M Plus-values immobilières	BOI-RFPI-TDC
Division M Plus-values immobilières	BOI-TVA-IMM
Division O Plus-values sur biens meubles et taxe forfaitaire sur les objets et métaux précieux	BOI-RPPM-PVBMC
Division P Taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux perçue dans la région ile-de-france	BOI-IF-AUT
titre 5 recouvrement, contrôle, garanties et sanctions, contentieux relatifs à la taxe annuelle	BOI-IF-AUT-50-20
chapitre 1 contrôle des déclarations, garanties et sanctions	BOI-IF-AUT-50-20
chapitre 2 contentieux de la taxe	BOI-IF-AUT-50-20
titre 6 déductibilité de la taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux	BOI-IF-AUT-50
	Division J Taxe locale d'équipement et taxe complémentaire perçue au profit de la région d'ile-de-france Division M Plus-values immobilières Division M Plus-values immobilières et plus values sur biens meubles - Aménagement du régime d'imposition (§ 141) Division M Plus-values immobilières Division M Plus-values immobilières Division M Plus-values immobilières Division O Plus-values sur biens meubles et taxe forfaitaire sur les objets et métaux précieux Division P Taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux perçue dans la région ile-de-france titre 5 recouvrement, contrôle, garanties et sanctions, contentieux relatifs à la taxe annuelle chapitre 1 contrôle des déclarations, garanties et sanctions

Retour sommaire

Bulletin officiel des impôts (BOI)

Référence du bulletin officiel des impôts	Libellé du document	Concordance dans le BOFiP-Impôts
8 A-1-97	taxe sur la valeur ajoutee construction ou livraison d'immeubles d'habitation neufs destines à un usage locatif à caractere social	Non repris
8 A-2-01	taxe sur la valeur ajoutee travaux de demolition partielle sur des immeubles d'habitation destines a un usage locatif a caractere social	Non repris
8 A-1-03	taxe sur la valeur ajoutee regime applicable aux operations realisees par les safer. exoneration	Non repris
8 A-1-04	taxe sur la valeur ajoutee. application du taux reduit aux travaux (autres que de construction et de reconstruction) portant sur les locaux d'habitation acheves depuis plus de deux ans	Non repris
8 A-2-04	taxe sur la valeur ajoutee (tva). operations realisees par les marchands de biens	Non repris
8 A-3-04	taxe sur la valeur ajoutee - mutations a titre onereux et apports en societe d'immeubles base d'imposition - application de la notion de valeur vénale	Non repris
8 A-1-06	taxe sur la valeur ajoutee (tva). travaux portant sur des immeubles existants concourant a la production d'un immeuble neuf	Non repris
8 A-1-07	taxe sur la valeur ajoutee (tva). prorogation annuelle du delai pour revendre pour des personnes chargees de l'amenagement ou de l'equipement des zones d'amenagement concerte.	Non repris
8 A-2-07	taxe sur la valeur ajoutee (tva). exoneration de certaines operations de portage immobilier provisoire et de l'activite de marchands de biens des organismes d'habitations a loyer modere (hlm)	Non repris
8 A-3-07	taxe sur la valeur ajoutée (tva). droits d'enregistrement et taxe de publicité foncière. location-accession à la propriété	BOI-ENR-DMTOI-10-90-30
8 A-1-08	taxe sur la valeur ajoutee (tva). champ d'application. exonerations. actes effectues par les praticiens legalement autorises a faire usage du titre d'osteopathe.	Non repris
8 A-2-08	taxe sur la valeur ajoutee (tva). taux applicable aux operations d'accession a la propriete assortie d'une acquisition differee du terrain	Non repris
8 A-1-09	information jurisprudence decision rendue par le tribunal administratif de paris jugement n° 0207209/2 du 23 juin 2008	Non repris
8 A-2-09	taxe sur la valeur ajoutee (tva). taux applicable aux ventes et livraisons a soi-meme de logements situes dans les zones faisant l'objet d'une convention de renovation urbaine	Non repris
8 A-1-10	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Taux réduit applicable aux opérations d'accession à la propriété. Condition de ressources. Plafond de prix des logements. (CGI, art. 278 sexies, 284)	BOI-TVA-IMM-20-20-20

8 A-2-10	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Taux applicable aux ventes, apports et livraisons à soi-même de locaux d'établissements hébergeant des personnes handicapées ou des personnes âgées, ainsi qu'aux travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement ou d'entretien portant sur ces locaux. (CGI, articles 257, 266, 269, 278 sexies et 284)	BOI-TVA-IMM-20-10-30
8 D-1-02	non-applicabilite des dispositions des articles 244 bis et 244 bis a du code general des impôts aux associes ou autres membres, non-residents de france, d'une societe de personnes qui a son siege en france et qui realise des profits de marchands de biens	BOI-BIC-CHAMP-20-10-40
8 M-1-04	Plus-values immobilières et plus-values sur biens meubles. Nouveau régime d'imposition. Cessions intervenues à compter du 1er janvier 2004.	BOI-BIC-CHAMP-40-20 BOI-RFPI-PVI-10 BOI-RFPI-PVI-10-10 BOI-RFPI-PVI-10-20 BOI-RFPI-PVI-10-40-10 BOI-RFPI-PVI-10-40-10 BOI-RFPI-PVI-10-40-60 BOI-RFPI-PVI-10-40-70 BOI-RFPI-PVI-20-10 BOI-RFPI-PVI-20-10 BOI-RFPI-PVI-20-10 BOI-RFPI-PVI-20-10-20 BOI-RFPI-PVI-20-10-20 BOI-RFPI-PVI-20-10-20-20 BOI-RFPI-PVI-20-10-20-20 BOI-RFPI-PVI-30-10 BOI-RFPI-PVI-30-10 BOI-RFPI-PVI-30-20 BOI-RFPI-PVI-30-20 BOI-RFPI-PVI-30-50 BOI-RFPI-PVI-NR-10-10 BOI-RFPI-PVINR-10-10 BOI-RFPI-PVINR-20-10 BOI-RFPI-PVINR-20-20 BOI-RFPI-PVINR-20-20 BOI-RFPI-PVINR-20-10 BOI-RFPI-PVINR-20-10 BOI-RFPI-SPI-10-10 BOI-RFPI-SPI-10-10 BOI-RFPI-SPI-10-30 BOI-RFPI-SPI-30 BOI-RFPI-SPI-10-30 BOI-RFPI-PVI-10-40 BOI-RFPI-PVI-10-40 BOI-RFPI-PVI-10-40 BOI-RFPI-PVI-10-10 BOI-RFPI-PVI-10-10 BOI-RFPI-PVI-10-10 BOI-RFPI-PVI-10-40 BOI-RFPI-PVI-10-10 BOI-RFPI-PVI-10-10 BOI-RFPI-PVI-10-10 BOI-RFPI-PVI-20-20 BOI-RFPI-PVI-30-10 BOI-RFPI-PVI-30-10
8M-2-04	plus-values immobilieres. contribuables non domicilies en france. nouveau regime de designation de representant accredite. cessions intervenues a compter du 1er mars 2004	BOI-RFPI-PVINR-30-20
8 M-1-05	plus-values immobilieres et plus-values sur biens meubles. amenagements du régime d'imposition. art. 50 de la loi de finances rectificative pour 2004 (loi n° 2004-1485 du 31 decembre 2004)	BOI-RFPI-PVI BOI-RFPI-PVI-10-40-70 BOI-RFPI-PVI-10-40-90 BOI-RFPI-PVI-10-30 BOI-RFPI-PVI-20-10 BOI-RFPI-PVI-20-10-20 BOI-RFPI-PVI-20-10-20 BOI-RFPI-PVI-20-10-20-20 BOI-RFPI-PVI-20-10-20-20 BOI-RFPI-PVI-30-30-20 BOI-RFPI-SPI BOI-RFPI-SPI-10-20 BOI-RFPI-SPI-10-30 BOI-RFPI-PVI-10-40-70 BOI-RFPI-SPI-20 BOI-RFPI-SPI-20 BOI-RFPI-SPI-20 BOI-RFPI-SPI-20 BOI-RFPI-PVINT-30-30 BOI-RFPI-SPI-40 BOI-BOI-RFPI-PVINR BOI-RFPI-PVINR-30 BOI-RFPI-PVINR-30 BOI-RFPI-PVINR-30-10
3 M-1-06	plus-values immobilieres des particuliers. exoneration particuliere en faveur de l'habitation en france des non-résidents. article 27 de la loi de finances rectificative pour 2005 (loi n° 2005-1720 du 30 decembre 2005)	BOI-RFPI-PVINR-10-20
8 M-2-06	Taxe forfaitaire sur les métaux précieux, les bijoux, les objets d'art, de collection et d'antiquité. Art. 68 de la loi n° 2005-1720 du 30 décembre 2005 de finances rectificative pour 2005. § 6 à 77	BOI-RPPM-PVBMC-20-10 BOI-RPPM-PVBMC-20-20 BOI-RPPM-PVBMC-20-30

8 M-1-07	plus-values immobilieres des particuliers. exoneration des cessions realisees au profit d'organismes en charge du logement social, ou au profit de collectivites territoriales en vue de leur cession a l'un de ces organismes. extension aux contribuables domicilies hors de france. article 140 de la loi de finances rectificative pour 2006 (loi n° 2006-1771 du 30 décembre 2006).	non repris
8 M-2-07	plus-values immobilieres des particuliers. exonerations. residence principale. partages de biens. situation des concubins et des personnes liees par un pacte civil de solidarite (pacs)	BOI-RFPI-PVI-10-40-10 BOI-RFPI-PVI-10-40-100
8 M-3-07	Taxe forfaitaire sur les cessions de terrains devenus constructibles	BOI-RFPI-TDC-10
8 M-1-08	plus-values immobilieres des particuliers. amenagements des dispositions applicables en cas de partage de biens indivis (article 16 i de la loi n° 2007-1822 du 24 decembre 2007 de finances pour 2008)	BOI-RFPI-PVI-10-30 BOI-RFPI-PVI-10-40-100 BOI-RFPI-PVI-30-30
8 M-2-08	PV immobilières des particuliers. Exonération des cessions réalisées au profit d'organismes chargés du logement social	non repris
8 M-1-10	Plus-values immobilières des particuliers - Exonération lorsque le prix de cession est inférieur à 15 000 €. Modalités d'appréciation du seuil de 15 000 € en cas de cession de biens indivis ou de droits démembrés détenus en indivision. Article 30 de la loi de finances pour 2010 (n° 2009-1673 du 30 décembre 2009). (C.G.I., art. 150 U-II, 6°) Intégralité du BO	BOI-RFPI-PVI-10-40-70
8 M-2-10	Plus-values immobilières des particuliers - Exonération des plus-values résultant de cessions réalisées au profit d'organismes chargés du logement social. 1° du II de l'article 2 et article 105 de la loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion (n° 2009-323 du 25 mars 2009). Il de l'article 38 de la loi de finances rectificative pour 2009 (n° 2009-1674 du 30 décembre 2009). (C.G.I., art. 150 U-II, 7° et 8°)	non repris
8 M-3-10	Impôt sur le revenu (IR), Impôt sur les sociétés (IS), Taxe sur la valeur ajoutée (TVA), Droits d'enregistrement, Contribution économique territoriale (CET), Régime applicable aux opérations de MURABAHA	BOI-DJC-FIN-10
8 M-1-12	Taxe sur les cessions de terrains nus devenus constructibles. Modification de l'assiette de la taxe. Loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion. (CGI, art. 1529)	BOI-RFPI-TDC-10-20
8 M-2-12	Taxe sur la cession à titre onéreux de terrains nus rendus constructibles. Loi n° 2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche, art. 55. (CGI, art. 1605 nonies)	BOI-RFPI-TDC-20 BOI-RFPI-TDC-20-10 BOI-RFPI-TDC-20-20
8 M-3-12	Plus-values immobilières et plus-values sur biens meubles. Aménagement du régime d'imposition. Loi n° 2011-1117 du 19 septembres 2011 de finances rectificative (2ème) pour 2011, art. 1 et 10. Loi n° 2011-1977 du 28 décembre 2011 de finances pour 2012. (C.G.I., art. 150 U à 150 VH, 200 B et 244 bis A)	BOI-RFPI-PVI-10-40-10 BOI-RFPI-PVI-10-40-20 BOI-RFPI-PVI-10-40-30 BOI-RFPI-PVI-10-40-40 BOI-RFPI-PVI-20-10-20-10 BOI-RFPI-PVI-20-10-20-20 BOI-RFPI-PVI-20-20 BOI-RFPI-PVI-30-30-10 BOI-RFPI-PVI-30-40
8 P-1-99	Taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux. Les locaux commerciaux, les locaux de stockage perçue en région lle de France.	BOI-IF-AUT-50
8 P-2-99	Taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux. Les locaux commerciaux, les locaux de stockage perçue en région lle de France.	BOI-IF-AUT-50
8 P-2-01	Taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux. Les locaux commerciaux, les locaux de stockage perçue en région lle de France.	BOI-IF-AUT-50
8 P-1-02	Taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux. Les locaux commerciaux, les locaux de stockage perçue en région lle de France.	BOI-IF-AUT-50
8 P-1-03	Taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux. Les locaux commerciaux, les locaux de stockage perçue en région lle de France.	BOI-IF-AUT-50
8 P-1-04	Taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux. Les locaux commerciaux, les locaux de stockage perçue en région lle de France.	BOI-IF-AUT-50
8 P-1-11	Taxe annuelle sur les locaux à usage de bureaux. Les locaux commerciaux, les locaux de stockage et les surfaces de stationnement perçue en région lle de France. Champ d'application et liquidation de la taxe (article 31 de la loi n° 2010-1658 du 29 décembre 2010 de finances rectificative pour 2010). (C.G.I., art. 231 ter)	BOI-IF-AUT-50-10 BOI-IF-AUT-50-20
8 FI-S1-98	passage a l'euro. obligations déclaratives et de facturation	Non repris
8 FI-S1-99	reforme de l' etat - relations avec les usagers accès à la documentation administrative doctrinale diffusion du bulletin officiel des impôts	Non repris

Retour sommaire